

# Compte-rendu de la table-ronde sur la reconnaissance faciale au lycée des Eucalyptus à Nice, le Mardi 15 Octobre 2019.

Après une opération de tractage très fructueuse pendant laquelle nous nous sommes rendus compte, Laure, Bernard (FCPE06) et moi que l'heure était tout de même au scepticisme. Refoulé à l'entrée, nous sommes passés, Laure et moi, par la petite porte. Je vois arriver l'ingénieur CISCO dans une voiture griffée du logo "Région Sud" !

Mal accueilli par la Pro adj qui me dit que "je ne suis pas le bienvenu" mais qui fait la bise à notre secrétaire départementale. (Dégueulasse ! ;- ) Elle dit trouver "scandaleux" mon courriel envoyé à trois collègues. (Cf. infra)

Trois quarts d'heure pour obtenir la parole lors du débat, je finis par interpellier -sans micro donc- le journaliste qui me la donne enfin. J'étais censé être le dernier à parler mais comme mes paroles ont jeté un froid, il a redonné la parole à un élève avant un dernier tour de table. (Un collègue technicien m'a dit qu'on lui avait donné des consignes pour que l'on ne me donne pas le micro)

La table-ronde des « experts » a largement monopolisé la soirée.

Public : Large majorité d'élèves et étudiants - Quelques profs (peu) et parents d'élèves.

Journalistes : Sylvain Louvet a dit que le montage serait terminé d'ici 15 jours - il doit rendre sa copie fin novembre. Passera sur la 7 peut-être au printemps.

La Région Sud :

1/ Ce n'est qu'une expérience, peut-être qu'on ne la poursuivra pas. Pourquoi ne pas laisser sa chance à une expérience ?

2/ Aider les start-ups de la région à se développer (Cisco start-up !? 56 Mds de CA !)

3/ Concurrence USA/Chine (je traduis : il vaut mieux se faire surveiller par des algorithmes français que chinois ... ) Je crie du fond de la salle que CISCO est une entreprise américaine pour les algorithmes « français », on repassera.

4/ Danger du terrorisme

Proviseur Albert : "Soyons scientifiques, expérimentons d'abord, puis décidons"

Prof de philo : Qu'est-ce que le consentement ? "Tout ça pour quoi ?" applaudi par l'assistance. Dédratisons.

Conseiller principal d'éducation :

- Votre système ne va pas accélérer le passage des élèves

- Remplacer les assistants d'éducation par la reconnaissance faciale ? Ils connaissent les élèves et savent voir immédiatement lequel ou laquelle va bien ou semble avoir un problème ou une difficulté

-Première prise de parole qui a fortement ébranlée les partisans de la reco faciale.

Cisco :

- Le problème qui nous est posé est celui d'un flux à l'entrée ; le système des tourniquets qui existe dans certains lycées, ça fait un peu usine. Notre système est transparent les élèves autorisés passent l'entrée sans passer par un tourniquet.

- Les données personnelles sont protégées car elles sont cryptées et la clef de décryptage est sur la carte que détient l'élève.

Avocate Maître Franco :

Développe de façon rigoureuse, la notion de consentement. Favorable, sans le dire explicitement, à l'expérimentation, notamment pour les JO de Paris 2022

L'élue :

Comme la plupart des politiques, elle n'a servi à rien sauf à répéter à l'envi les éléments de langage qu'on lui a glissé à l'oreille : "expérimentation"... "expérimentation" ! Ne connaissait pas le dossier et s'est systématiquement appuyée sur CISCO dès qu'elle était en difficulté.

L'ingénieur.

Le plus fin parmi les partisans. Dis que la reco faciale n'est pas la solution la plus adaptée peut-être pour un lycée ! La reco faciale n'est pas le cœur de métier de CISCO, ils viennent vraiment que pour l'expérimentation. La soirée a largement tourné autour de ces interventions dans le camp des "pro".

Laurent Mucchielli :

- Efficacité de la vidéosurveillance inexistante contre le terrorisme, très limité pour les résolutions d'affaires.
- Sur 88 des attentats déjoués, 87 sont dus au renseignement humain (Le Monde 14/10/2019)
- Dites-nous quel est le problème que vous avez à résoudre et on pourra analyser ensuite quelles solutions on pourrait apporter. Après plusieurs réitérations, le proviseur finit par avouer : "notre établissement est un établissement tranquille"

LDH :

- Tentative de banalisation de la reconnaissance faciale
- Proportionnalité (répondre par une reconnaissance biométrique à un simple problème de flux d'élèves à l'entrée de l'établissement)
- C'est un projet de contrôle de la population beaucoup plus large (Images de vidéosurveillance des lycées vers les CSU des villes) Cf. le memorandum signé avec Cisco qui est beaucoup plus large que la simple "expérience" menée aux Eucas.
- Expérience dans une fac dont le siège et l'un des campus était située à 200 m de la Gare St Charles à Marseille : c'est pas facile, c'est très contraignant pour tout le personnel mais on peut y arriver sans en venir aux contrôles biométriques ou excessivement "policiers".

Débats :

Un enseignant (à la CGT) a fait une intervention percutante battant en brèche la question de l'"expérimentation" en rappelant la déclaration faite par Estrosi, rapporteur du projet, lors du débat sur le vote de cette délibération à l'assemblée plénière du Conseil régional : « Avec ces deux expériences, une fois que nous l'aurons démontré, nous irons très vite sur la généralisation, à partir du réseau de vidéosurveillance déjà existant, sur lequel il ne nous restera plus qu'à mettre le logiciel qui correspond à l'usage de la reconnaissance faciale par rapport aux caméras déjà installées dans nos établissements scolaires » (Assemblée plénière du conseil régional de PACA, 14 décembre 2018).

Ce que j'ai dit :

Nous avons porté plainte, le dispositif a été retoqué par la CNIL : tout est à l'arrêt. Pas de légalité de la chose donc illégitimité du débat.

Où est le représentant du Rectorat : l'Éducation Nationale n'a pas la main sur ce projet.

Cahiers des charges : on interroge l'élue, c'est CISCO qui répond !

Cette soirée m'est apparue comme une page de publicité pour CISCO

Consentement : comment obtenir le consentement d'un.e élève qui a tout intérêt à répondre "oui" à toutes sollicitations de ces professeur.es, encadrants ? Lycéen.ne= lien de subordination comme dans l'entreprise donc le consentement ne peut pas être une base légale.

Disproportionnalité du dispositif à l'égard des besoins réels en sécurité.

On n'a pas pris la peine de me répondre ! (Grossière erreur stratégique !)

Conclusion sur la dynamique du débat :

Il a fortement mal tourné mal pour les partisans de la reco faciale. Les aspects pédagogiques ont été plus qu'effleurés. (Une phrase de Cisco au sujet de « briques pédagogiques » (sic !) qui seront distribués aux élèves. L'aspect sécuritaire a été assez vite écarté au début mais face à la maigreur des autres arguments il est revenu au centre des débats découvrant la dimension politique de la chose. Puis face au tir nourri des critiques -particulièrement Mucchielli qui a coupé les jambes à tout le monde avec son ton calme et non partisan dégommant à tout va les pseudo-arguments des "pro"- le grand navire s'est transformé en radeau nommé "expérimentation...expérimentation", seule planche de salut qui leur restait.

----- Fin du compte-rendu-----

-----Courrier envoyé au Rectorat-----

Le Mardi 15 Octobre aura lieu à 17h15 une table-ronde au sujet de la reconnaissance faciale aux lycées des Eucalyptus à Nice.

M. le Proviseur Albert a d'ores et déjà signifié par courriel en date du 08 Octobre 2019 son opposition à la venue de notre organisation syndicale à cette soirée.

Il est sans doute utile ici de rappeler l'article 4 du décret 82-447 du 28 mai 1982 qui dispose que "Les organisations syndicales peuvent tenir des réunions statutaires d'information à l'intérieur des bâtiments administratifs en dehors des horaires de service". Il appert, que si nous pouvons organiser des réunions, à plus forte raison, il semble possible d'assister à une réunion.

Nous aimerions donc, par cette missive, vous éviter l'éventuelle commission d'un acte non-conforme aux usages pour ne pas dire illégale et une éventuelle atteinte à l'ordre public de la part de la Direction qui a visiblement exprimé l'intention de nous interdire physiquement l'accès à l'établissement malgré nos deux places réservées de longue date.

Parce que nous avons la ferme intention de nous rendre à cette table-ronde.

Nous vous saurions donc gré de bien vouloir expliquer à M. le Proviseur qu'il doit nous laisser participer à ce débat dans le respect du débat démocratique et, plus particulièrement, de la liberté d'expression syndicale.

Par ailleurs, nous profitons de cette lettre pour vous informer qu'une captation de témoignages d'élèves a été opérée dans l'enceinte du lycée sans doute pour être projetée le soir de la table-ronde. Si rien d'illégal n'est à noter sur ce point, il montre toutefois le caractère idéologique de l'entreprise dans laquelle l'Éducation Nationale s'est fourvoyée en décidant de suivre aveuglément le Conseil régional dans cet aventurisme sécuritaire. Si cette vidéo devait être projetée, il faudra prendre acte que le recueil de témoignages d'élèves -qui n'ont ni formation ni information dans le domaine- relèverait d'une sorte d'apologie de la démocratie d'opinion et de la discussion du café du commerce en opposition totale aux missions de l'Éducation Nationale qui est la formation à la citoyenneté dans notre cadre républicain. Nous ne dirons rien non plus de la conférence de trois professeurs, promus experts ès "reconnaissance faciale", en lieu et place de la convocation du Conseil de la Vie Lycée véritable instance de dialogue et de construction de l'esprit citoyen.

Il est temps que la Direction de l'établissement reprenne une posture plus modeste et plus professionnelle : celle qui nous impose à tous la neutralité dans ce débat éminemment politique.

Recevez, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de notre considération.

A Nice, le lundi 14 Octobre 2019.

CGT Educ'action.

Envoyée à :

Recteur  
Proviseur  
LDH  
Quadrature  
FCPE06  
UD 06  
Bureau 06  
Patriote  
Contact presse

----- Fin du courrier envoyé au Rectorat-----

-----Courrier aux collègues envoyé par ma pomme-----

Chers collègues,

C'est non sans une certaine consternation que j'ai lu ceci dernièrement :

Dans le cadre de la fête de la science, 3 professeurs du LP et du LGT,

- M. Christophe N professeur de philosophie,
- M. Jean-Christophe B, Professeur de lettres histoire et
- M. Olivier M, professeur d'histoire géographie

ont accepté d'animer une conférence à l'attention des élèves le

lundi 14 octobre à 17h15 à 18h30 en salle polyvalente

sur le thème

«la reconnaissance faciale, une question philosophique ? Un enjeu de éthique ? » (sic !)

Cette conférence précèdera la table-ronde du 15 octobre 2019 ouverte à l'ensemble des parents, élèves et communauté éducative.

Merci de bien vouloir relayer cette invitation à vos élèves.

----- Fin du message-----

Alors, à titre personnel, je ne vous ferai pas la morale, simplement vous dire, oui, ma consternation mâtinée de tristesse et de colère tout à la fois.

Quelques remarques donc pour expliquer cette "triste colère" (désolé, je n'ai pas le temps d'écrire un texte plus lissé) :

Le cadre : Drôle de façon de "fêter" la Science -en l'occurrence plutôt la technologie mais passons. Évidemment sans aucun rapport avec ce qui se trame dans notre beau lycée : pour moi, il ne s'agit que d'une stratégie pour ne pas dire une manipulation. La problématique : pour avoir suivi des études de philo, je n'ai jamais identifié la reconnaissance faciale comme une étant "une question philosophique" encore moins comme un "enjeu de (sic !) éthique"

Curieusement, la notion de "libertés publiques" (notion juridico-philosophique, cela aurait été parfait) a été omise. Dommage ! Et puis ce n'est pas (encore !) un "thème" ! C'est une question de société ! Pardon. Cette expression, dans notre monde orwellien sans alternative est certainement devenue vulgaire, voire inconvenante, bientôt interdite.

Et puis la forme même de ce que vous voulez proposer n'est pas pensée : "animer une conférence". On "donne" une conférence et/ou on "anime" un débat. Et contradictoirement si possible. Qu'allez-vous faire avec ces élèves au juste !? Je vous rappelle que le lieu ad hoc pour cela est le CVL et que dans la perspective de l'expérimentation, il doit être obligatoirement saisi ou s'autosaisir : belle occasion manquée de faire un peu vivre le peu de vie démocratique qui existe dans un établissement scolaire.

Et puis pourquoi séparer profs, élèves, parents...Experts et citoyens. "Divide ut regnes" évidemment.

Vous me faites penser à ce laboratoire américain qui, dans les années 50, plutôt que de payer des laboratoires pour juger de l'efficacité de leurs pilules contre le cholestérol ont préféré investir dans la publicité. Vous ripolinez avec les couleurs de la philosophie une opération de manipulation des esprits. Comment pouvez-vous sérieusement croire que vous "poserez" le débat alors que vous êtes profs et que par votre simple posture derrière une table (même en faisant quelques blagounettes) vous n'allez pas de facto imposer aux élèves la posture des "sachants" et commencer à entériner dans leur tête complètement vide de préjugés -"tranquillou" comme ils disent- au moins cette idée : "la reconnaissance faciale, pourquoi pas ?"

Non, vous ne faites pas votre travail d'enseignant et non votre posture n'est pas éthique : elle est bien plutôt étiqque dans sa démarche intellectuelle avec un lancement digne des débats sur BFM : "l'immigration, une question philosophique, un enjeu de éthique" ? "L'islamophobie, une question philosophique, un enjeu de éthique" ? Et j'en passe...A mon avis, vous vous êtes fait voler l'intitulé de votre conférence qui apparaît bien bâclé pour des personnes aussi intelligentes que vous.

Non, c'est une question catastrophique que vous posez-là qui, par son énonciation même, annonce l'infâme possible ; un enjeu de manipulation et d'abus du pouvoir par trois profs qui ont décidé de servir l'idiotie utile de notre époque ; époque de démocratie autoritaire qui a décidé de me laisser à la porte du débat du lendemain car appartenant à une organisation syndicale. CQFD

Il y a des choix qui, parfois, s'offrent à nous dans l'Histoire : vous venez de rater l'occasion de faire le bon.

Avec toute mon affliction,

Olivier Roggeri. (07.64.\*\*.\*\*)\*\*

NB : J'ai voulu faire de cette lettre une lettre ouverte. Mais étant donné sa charge polémique et, pour une part, violente -mais que j'assume-, j'ai préféré y renoncer dans l'attente de savoir ce qui vous a pris en acceptant de faire cela.

-----Fin du courrier aux collègues-----